

## Grille tarifaire

Grille tarifaire pour le doublage francophone en Belgique. Tarifs de la convention collective d'entreprise du 29 septembre 2008, indexés au 01/01/2022.

Les salaires s'entendent par oeuvre doublée.

2 oeuvres doivent faire l'objet de 2 contrats distincts. (cf convention collective)

<b><u>Salaires Comédiens</u></b> <b>Oeuvres audiovisuelles</b>	Cachet brut employé	Cession de droits bruts
Mini Service (maximum 1h30) maximum 35 lignes de texte pour la fiction maximum 50 lignes de texte pour l'animation	106,99 €	5,88 €
1 service (maximum 4h) maximum 134 lignes de texte pour la fiction maximum 172 lignes de texte pour l'animation	148,52 €	8,17 €
1,5 service (maximum 6h) maximum 179 lignes pour la fiction maximum 229 lignes pour l'animation	245,44 €	13,49 €

<b><u>Salaires Comédiens</u></b> <b>Oeuvres cinématographiques</b>	Cachet brut employé	Cession de droits bruts
Mini Service (maximum 2h) maximum 25 lignes de texte	144,75 €	11,58 €
1 service (maximum 4h) maximum 89 lignes de texte	206,42 €	16,51 €
1,5 service (maximum 6h) maximum 119 lignes de texte	332,29 €	26,58 €

<b><u>Salaires Chanteurs</u></b>	Cachet brut employé	Cession de droits bruts
<b>Oeuvres audiovisuelles</b> 1 service (3h maximum)	232,85 €	12,8 €
<b>Oeuvres cinématographiques</b> 1 service (3h maximum)	320,96 €	25,68 €

Les tarifs sont indexés chaque année au 01 janvier.